

## TRANSPORTS SCOLAIRES

### PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES CARTES SNCF 2026-2027

Formulaire à compléter uniquement en version numérique (ordinateur, smartphone, tablette) sur le site internet d'Ardenne Métropole <https://ardenne-metropole.fr/transport-en-commun/>

#### Procédure d'inscription :

- Une carte PRIMO SCOLAIRE pour les élèves EXTERNES et DEMI-PENSIONNAIRES
- Une carte JEUNE GRAND EST pour les élèves INTERNES

Les élèves résidants et scolarisés sur le territoire d'Ardenne Métropole, souhaitant prendre un abonnement scolaire SNCF pour l'année scolaire 2026-2027 trouveront les éléments nécessaires ainsi que les modalités d'attribution sur le lien cité **en haut de cette page**.

#### VOTRE ABONNEMENT COMPREND :

**Interne** : Votre carte JEUNE GRAND EST ainsi que le nombre d'allers-retours nécessaires entre votre domicile et votre établissement scolaire sur la période demandée. Participation des familles : **30 €** pour l'année scolaire.

**Externe et demi-pensionnaire** : Votre carte PRIMOSCOLAIRE vous permettant un aller-retour quotidien entre votre domicile et votre établissement scolaire pendant la période demandée. Participation des familles : **125 €** pour l'année scolaire.

**Pour toute information complémentaire, le service Transports Scolaires reste joignable au 03 24 57 83 37 du lundi au vendredi de 09H15 à 11H30 et de 14H00 à 16H00.**